

Accélérons la transformation écologique
Valorisez vos friches



À vos côtés pour identifier et transformer vos friches en futurs sites «clé en mains» pour accueillir de nouvelles activités

1



- Mise en place de l'équipe projet Agence de développement économique/EODD
- Partage d'une première liste de friches

2



Prise en compte des atouts du territoire pour cibler les activités recherchées, et traduction des besoins en termes d'implantation :

- Surfaces recherchées
- Typologie de bâti
- Localisation
- Délai d'implantation
- Contraintes spécifiques



Visite et première qualification des sites :

- **Propriété** : volonté du propriétaire, rapports, études disponibles, dureté foncière
- **Environnement et urbanisme** : état des pollutions éventuelles, biodiversité, potentiel EnR, ressources en eau, contraintes dont servitudes
- **État général du bâti, caractéristiques** : surfaces, hauteurs, existence de quais, résistance au sol, présence d'équipements
- **Accessibilité**, réserves foncières et voisinage
- **État des VRD**, divisibilité du site
- **Intérêt patrimonial**

3



Prioriser et planifier les démarches à engager pour répondre aux besoins des porteurs de projets

- Auprès des propriétaires des sites, en lien avec les collectivités locales concernées
- Dans le cadre de dispositifs et financements existants
- Dans le respect strict des réglementations en vigueur

ILS NOUS FONT CONFIANCE



Toutes nos références disponibles sur eodd.fr



☎ 04 72 76 06 90
✉ contact@eodd.fr
www.eodd.fr

Scannez-moi

